

Document annuel d'information Du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

GALLICA

FORME JURIDIQUE DE L'OPCVM

Fonds Commun de Placement de droit français relevant de la Directive 2009/65/CE

CLASSIFICATION

(Selon la norme applicable dans le pays d'origine)
Actions françaises

AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Capitalisation et/ou Distribution

¹ DNCA Investments est une marque commerciale de DNCA Finance

RAPPORT DE GESTION

GALLICA

SOCIETE DE GESTION

DNCA FINANCE - 19 Place Vendôme - 75001 Paris

DEPOSITAIRE

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) - 6 avenue de Provence -7009 Paris

ORIENTATION

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure, sur la durée de placement recommandée, à l'évolution des marchés d'actions représentés par l'indice SBF 120 calculé dividendes réinvestis, via un investissement en actions françaises.

Le FCP s'appuie sur une gestion active recherchant une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence sans contrainte.

Afin de pouvoir réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire, au travers d'une politique de sélection de titres (« stock picking ») qui ne vise pas à dupliquer son indicateur de référence. Les principaux critères d'investissement sont l'évaluation relative au marché, la structure financière de la société, le taux de rendement actuel et prévisionnel, les qualités du management et le positionnement de l'entreprise sur son marché. Les secteurs économiques visés par le gérant ne sont pas limités, y compris concernant les valeurs des nouvelles technologies. Le gestionnaire concentrera ses investissements sur des titres dont le cours de bourse ne reflète pas, selon lui, la valeur réelle et sur lesquels, il considère, que le risque de baisse est limité.

Le fonds n'investira pas dans des instruments financiers hors zone euro.

Le fonds est investi au minimum à 75% de son actif en titres éligibles au PEA.

Les actifs hors dérivés intégrés :

Actions:

De 60 à 100% de son actif net, le FCP est en permanence exposé aux marchés des actions françaises dont 50% au maximum en actions de sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à un milliard d'euros. Dans la limite de 10% de son actif net, le FCP se réserve la possibilité d'intervenir sur les marchés d'actions de société ayant leur siège social hors France.

Obligations et titres de créances :

Le portefeuille peut également être exposé à des produits de taux (titres de créance, obligations, et instruments du marché monétaire) dans la limite de 25% de l'actif net. Ces produits de taux seront constitués des supports émis par le secteur public ou le secteur privé de la catégorie « *Investment Grade* » c'est-à-dire de notation supérieure à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long par Standard and Poor's par exemple ou jugée équivalente par la société de gestion. Toutefois, selon les opportunités de marché, les titres de créance non cotés ou n'appartenant pas à la catégorie « investissement » pourront représenter jusqu'à 5% de l'actif net du fonds.

Etant précisé que la société de gestion ne recourt pas systématiquement à des notations émises par des agences de notation pour fonder ses décisions de gestion et pourra procéder à sa propre analyse.

Seront privilégiés:

- des emprunts émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE, par les collectivités territoriales d'un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ou par un organisme international à caractère public dont un ou plusieurs Etats membres de l'Union européenne ou

partie à l'accord sur l'Espace économique européen font partie, ou de titres émis par la CADES, d'échéance moyenne.

- des obligations foncières,
- des emprunts du secteur public ou semi-public,
- des emprunts du secteur privé,
- des Titres de créances négociables : Titres négociables à court terme (anciennement certificats de dépôt, billets de trésorerie).

<u>OPCVM</u>: Dans la limite de 10% de son actif net, le FCP peut investir dans des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE et/ou dans des parts ou actions de Fonds d'Investissement à Vocation Générale relevant de la directive 2011/61/UE et répondant aux quatre critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Le FCP pourra investir dans des OPCVM gérés par DNCA FINANCE.

Les instruments financiers dérivés :

Le fonds peut recourir à des instruments financiers à terme (des contrats à terme fermes ou conditionnels en relation avec les risque action exposé dans la stratégie de gestion) négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré simples (change à terme, swap de taux simple...) pour réaliser son objectif de gestion (exposition ou couverture). Les engagements calculés selon la méthode linéaire, pourront atteindre au maximum une fois l'actif net.

Les titres intégrant des dérivés :

Dans un but de couverture du portefeuille contre un risque de baisse des marchés actions ou contre un risque spécifique à un titre, le FCP peut recourir à des obligations des warrants, des bons de souscription des EMTN ou des certificats côtés sur les marchés réglementés ou négociés de gré à gré avec les émetteurs.

Dépôts et emprunts d'espèces

Afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de gestion, le FCP pourra avoir recours à des dépôts et à des emprunts, notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie du fonds et gérer les différentes dates de valeur de souscription/rachat des OPCVM sous-jacents. Ce type d'instruments sera néanmoins utilisé de manière accessoire.

- Dépôts : le FCP pourra les dépôts dans la limite de 20% de son actif auprès d'un même établissement de crédit. La durée des dépôts ne peut pas être supérieure à un an.
- Emprunts d'espèces : les emprunts en espèces ne peuvent pas représenter plus de 10% de l'actif.

Acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP pourra investir jusqu'à 100% de son actif dans des pensions livrées, notamment si la proportion investie dans l'OPCVM venait à être fortement réduite afin de respecter les niveaux de protection du FCP. Ces opérations seront réalisées à prix de marché.

Nature des opérations utilisées :

Prêt et emprunt de titres : le Fonds pourra effectuer des acquisitions et cessions temporaires de titres (prêts et emprunts, pensions de titres) :

- jusqu'à 100 % en opérations de cession temporaires d'instruments financiers (prêt de titres, mises en pension, ...).
- jusqu'à 10 % en opérations d'acquisition temporaires d'instruments financiers (emprunt de titres, prises en pension, ...)

Prises et mises en pension

La limite est portée à 100 % dans le cas d'opération de prise en pension contre espèces, à la condition que les instruments financiers pris en pension ne fassent l'objet d'aucune opération de cession y compris temporaire ou de remise en garantie.

Ces opérations sont limitées à la réalisation de l'objectif de gestion.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 5 ans.

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

CHANGEMENTS A VENIR

- Intégration des mentions relatives aux outils de gestion de la liquidité
- Intégration des mentions relatives au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016 (« règlement Benchmark »)
- Abaissement des droits d'entrée maximum de 3 à 2%

POLITIQUE DE GESTION

L'année 2018 aura donc marqué la fin de l'euphorie sur les marchés financiers après six exercices de performances positives de fin 2011 à fin 2017 pour les indices actions françaises. A l'image d'un dernier trimestre particulièrement difficile, le mois de décembre n'aura pas connu de rallye de fin d'année avec des performances comprises entre -5% et -10% selon l'indice considéré. Ce « bear market » apparait singulier car il n'est pas accompagné de signes clairs et tangibles d'une crise économique (ou financière) imminente malgré un ralentissement certain et compréhensible à ce stade du cycle. Outre les éléments largement commentés depuis plusieurs mois déjà (situation politique et sociale en Europe, protectionnisme américain, ralentissement chinois et interrogations sur le cycle, normalisation des politiques monétaires), cette correction aura aussi marqué une baisse sensible des multiples de valorisation dans un contexte de croissance bénéficiaire résiliente. Ce phénomène intervient après plusieurs années d'expansion entretenue par des politiques monétaires accommodantes (afflux de liquidité, coût de l'endettement bas). Cette inflation des actifs financiers ne s'est pourtant pas diffusée dans l'économie réelle favorisant ainsi le facteur capital au détriment du facteur travail. Cet élément justifie sans doute la montée du populisme, du protectionnisme ainsi que les différentes crises sociales dans le monde et plaide pour un rééquilibrage entre ces deux facteurs de production.

En fin d'année 2018, la performance de GALLICA s'établit à :

Part C: -21,24%
Part D: -21,24%
Part I: -20,05 %
Part N: -20,19%
Part ND: -20,01%

contre -9,70% pour son indice de référence, le SBF 120 NR calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Sur la période, les meilleurs contributeurs à la performance du portefeuille ont été Total, Ipsen, Orange, Balyo et Hermes. A l'inverse, Gallica a pâti de son exposition aux titres TF1, Renault, Maison Du Monde, Société Générale et BNP Paribas.

Parmi les principaux mouvements, les valeurs Solutions 30, Worldline, Sopra Steria et LVMH ont été introduites dans le fonds et, à l'inverse, les positions Bolloré, Balyo, Manitou, SII, Nexans, Hermès, Legrand, STM et Sanofi ont été soldées.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille (y compris les OPCVM monétaires et assimilés) s'établit à +8,89% en fin de période et son actif net atteint 121 millions d'euros.

Perspectives pour l'exercice 2019 :

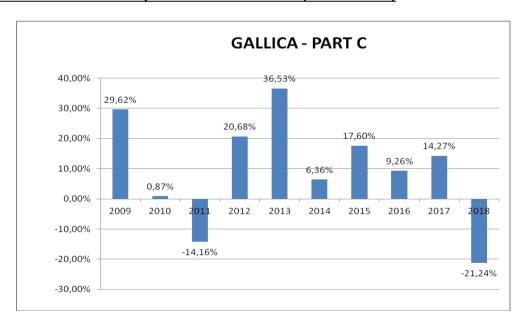
La visibilité sur 2019 apparait aujourd'hui réduite et les discours microéconomiques lors des résultats annuels seront cruciaux dans la stratégie d'allocation du fonds. Par ailleurs, l'environnement social en France appelle à la mesure à la fois sur les perspectives de croissance bénéficiaire mais surtout sur les réformes à venir (retraites, fonction publique notamment). Dans cette optique, l'équipe de gestion a adopté une approche défensive en affichant le ratio de liquidités le plus élevé depuis dix ans. Enfin, les niveaux de valorisation du fonds, et plus généralement du style « value », font ressortir peu d'attentes et pourrait constituer une force de rappel non négligeable dans un environnement stabilisé et plus lisible.

ELIGIBILITE AU PEA

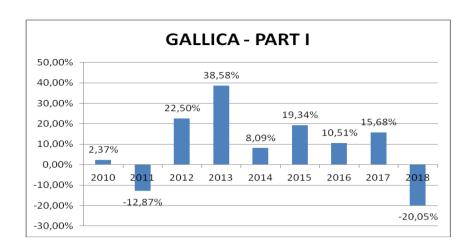
Gallica est un Fonds commun de placement éligible au PEA. Au 31/12/2018, le Fonds est investi à 89,64% en titres éligibles au PEA.

PERFORMANCE

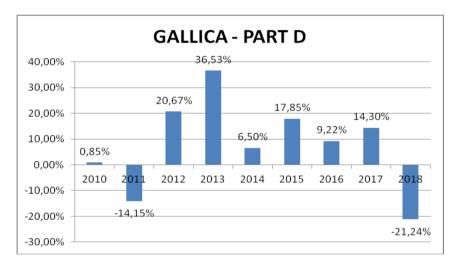
Performances du FCP GALLICA depuis le 31 décembre 2017 (années civiles)



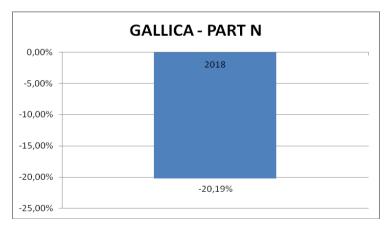
Performances annualisées – Part C	1 an	3 ans	5 ans
OPCVM	-21,24%	-0,56%	+4,22%
SBF 120 (NR)	-9,70%	+3,14%	+4,68%



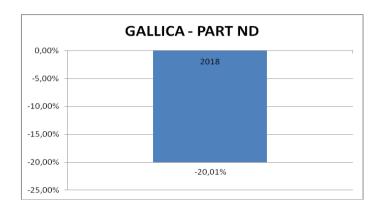
Performances annualisées – Part I	1 an	3 ans	5 ans
OPCVM	-20,05%	+0,73%	+5,68%
SBF 120 (NR)	-9,70%	+3,14%	+4,68%



Performances annualisées – Part D	1 an	3 ans	5 ans
OPCVM	-21,24%	-0,56%	+4,29%
SBF 120 (NR)	-9,70%	+3,14%	+4,68%



Performances annualisées – Part N	1 an	3 ans	5 ans
OPCVM	-20,19%	NA	NA
SBF 120 (NR)	-9,70%	NA	NA



Performances annualisées – Part ND	1 an	3 ans	5 ans
OPCVM	-20,01%	NA	NA
SBF 120 (NR)	-9,70%	NA	NA

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

INFORMATION RELATIVE AUX INSTRUMENTS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

Au 31/12/2018, GALLICA détient +2,93% d'OPCVM gérés par DNCA Finance et/ou sa filiale luxembourgeoise à 100% DNCA Finance Luxembourg.

MODALITES DE PRISE EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG) CONFORMEMENT AU DECRET 2015-1850 DU 29 DECEMBRE 2015

L'ANALYSE DE LA RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE COMME INDICATEUR DE RISQUE Notre philosophie d'Investisseur Responsable s'appuie sur un constat fort : la profusion des informations conduit à rendre la notion de responsabilité « mainstream ». Vingt années de normalisation se sont écoulées depuis la publication des premiers rapports de Responsabilité ou de Développement Durable par les entreprises. Si le GRI (Global Reporting Initiative) a encadré depuis 1997 les rapports RSE par des directives applicables mondialement, la régulation a plus récemment édicté un cadre légal comme par exemple en France avec l'article 225 du Grenelle 2 sur la publication obligatoire pour les sociétés cotées, d'informations sur les conséquences sociales et environnementales de leurs activités (loi NRE en 2001, décret en 2010).

Plus récemment, le reporting intégré des données ESG dans les rapports financiers est soutenu par l'IIRC (International *Integrated Reporting Council*). Aujourd'hui, plus de 3000 rapports intégrés sont publiés chaque année à l'échelle mondiale. Au début des années 2000, moins de 10% des sociétés cotées

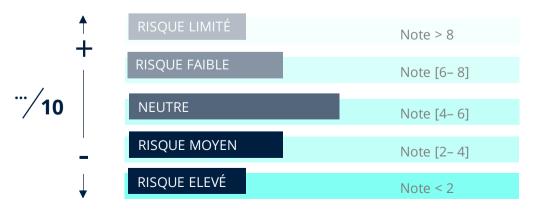
publiaient un rapport RSE. De même, peu affichaient une fonction interne dédiée aux enjeux du développement durable. En 2010, ce taux est monté à 50% accompagné par l'émergence de fonctions telles que Directeur du Développement Durable ou encore Responsable HSE (hygiène, sécurité, environnement). Aujourd'hui, la plupart des entreprises cotées, y compris de petite taille, présentent un rapport ESG intégré et ont créé une fonction dédiée au plus haut niveau hiérarchique (Comité de Direction et Conseil d'Administration). Une conclusion s'impose : la transparence de l'information issue des rapports de RSE n'est plus un indicateur matériel suffisant.

Dans ce contexte, nous considérons la Responsabilité d'Entreprise non plus comme une opportunité d'investissement mais comme un formidable vivier d'informations pour anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

Notre analyse propriétaire de la responsabilité d'entreprise se décompose en 4 thèmes : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque thème est construit en tenant compte des enjeux les plus matériels pour les entreprises et le nombre de critères est volontairement restreint à 24.



L'analyse de chaque thème résulte d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs dont certains sont énoncés ci-dessous. Par ailleurs, la notation est réalisée en relatif au sein d'un même secteur ou d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique et ce quel que soit son secteur d'activité.

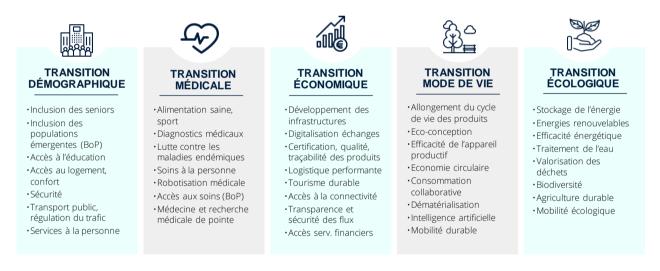


DU DÉVELOPPEMENT DURABLE VERS LA TRANSITION ÉCONOMIQUE DURABLE

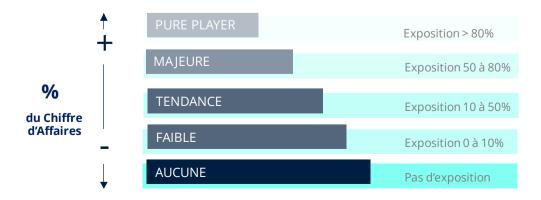
Nombreux sont les codes et les guides qui encadrent les principes du développement durable depuis sa première apparition en 1987 dans le rapport Brundtland(2). Nous nous sommes appuyés sur plusieurs références académiques et professionnelles pour définir notre approche du développement durable. Notamment, l'article de Robert W. Kates et Thomas M. Harris, Long-term trends and a sustainability transition (2003) ou encore le rapport Creating Resilient Strategies (2014) publié par Corporate Citizenship et enfin les 17 objectifs de développement durable édictés par les Nations Unies en 2015.

Notre conviction repose sur une perspective à long terme du financement de l'économie. En tant que gérant d'actifs responsables notre rôle est de sélectionner les sociétés présentant les meilleurs atouts stratégiques et économiques pour répondre aux enjeux de demain. Nous sommes convaincus que la capacité de ces acteurs à anticiper leur marché est cruciale pour conquérir ou maintenir leur leadership. C'est ainsi qu'en identifiant l'exposition à la transition économique durable des entreprises, nous construisons une surperformance robuste de nos portefeuilles.

La transition économique durable est avant tout une approche opportuniste. Notre travail est de trouver les thématiques pertinentes pour la transition économique durable et par déclinaison de sélectionner les entreprises qui y sont exposées. Notre modèle d'analyse propriétaire présenté dans la partie suivante décline cinq axes majeurs de la transition durable et leurs thématiques matérielles. Nous avons convenu que chaque entreprise sera évaluée graduellement selon son niveau de chiffre d'affaire allant d'une exposition nulle à un positionnement de « pure player ». L'évolution continue des tendances sociétales nous conduit à revoir chaque année la liste de thématiques identifiées. Notre ambition se veut pragmatique et innovante pour conserver une compréhension la plus exhaustive possible des drivers de performance.



Chaque entreprise est évaluée selon son niveau de chiffre d'affaires en absolu. Le niveau d'exposition s'échelonne de 0 à 100% et donne lieu à une recommandation sur le niveau de contribution positive à la transition durable. La répartition de l'univers est indépendante de notre évaluation.



PILIER CONTROVERSES

Ce pilier permet de suivre le niveau de controverse des entreprises en reprenant la typologie utilisée dans l'analyse de responsabilité : controverses actionnariales, controverses environnementales, controverses sociales et controverses sociétales. Notre objectif est de mettre en adéquation les principes édictés par les entreprises et la réalité observée ainsi que de constituer une base d'alertes pour les gérants. Chaque controverse fait l'objet d'une analyse complète et d'un compte rendu. A l'issue de ce travail, nous distinguons les controverses selon leur niveau de gravité pour obtenir une notation agrégée.

Nous utilisons cette analyse comme un indicateur avancé lorsqu'elle est tangible et non comme un outil de sanction systématique. En effet, la dimension internationale des entreprises et la profusion des informations nous obligent dans chaque situation à distinguer les cas isolés des alertes majeures. Pour autant, une succession de cas isolés peut par exemple témoigner d'une infraction généralisée à l'échelle de toute l'entreprise.

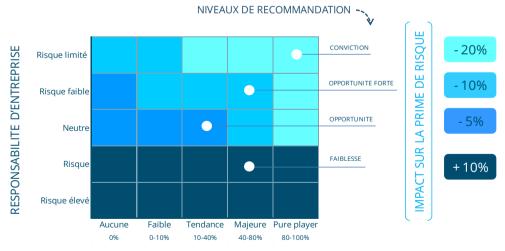
PILIER DIALOGUE ET ENGAGEMENT

Notre ADN de gestion est celui de la sélection de valeurs basée notamment sur une analyse approfondie des fondamentaux de l'entreprise. Ainsi, les échanges avec les dirigeants sont le cœur de notre métier de gérant.

L'analyse extra-financière s'attache de la même manière à rencontrer le plus souvent possible les entreprises afin d'échanger sur les sujets de responsabilité et de transition durable. Nous valorisons ce dialogue qui permet une meilleure compréhension de l'entreprise et de sa stratégie. C'est à ce titre que nous rencontrons soit sous la forme de « One on One » les dirigeants soit nous visitons les sites des entreprises

INTEGRATION DES RECOMMANDATIONS

Notre modèle permet de mesurer à la fois, les risques d'investissement issus de la note de Responsabilité d'Entreprise intégrant l'évaluation du risque de controverses et les contributions positives grâce à l'évaluation de l'exposition à la Transition Durable. Les échanges et les informations concernant l'entreprise sont des éléments conservés dans le modèle et constituent notre historique de données. En combinant la Responsabilité et la Transition Durable, nous souhaitons cartographier les entreprises selon une approche risque/opportunité et ainsi permettre l'intégration de ces enjeux dans la valorisation des entreprises dans lesquelles nous investissons.



TRANSITION DURABLE

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (relatif aux opérations de financement sur titres) (« SFTR »)

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marche et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération mise en œuvre par DNCA Finance et ses filiales prend en compte les dispositions issues de la Directive UCITS V et de la Directive AIFM ainsi que les dispositions communes rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion en matière de politiques de rémunération.

Elle s'applique à l'ensemble des entités du groupe DNCA Finance sauf dispositions locales.

Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de Surveillance, de la Direction ni de tout autre membre du personnel de DNCA Finance et de ses filiales à une prise de risque excessive.

Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de DNCA Finance.

Des informations sur la politique de rémunération de DNCA Finance peuvent être obtenues gratuitement sur le site internet www.dnca-investments.com ou sur simple demande au siège de la société de gestion.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses filiales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2018 s'est élevé à 20,0 millions d'euros.

- Ce montant se décompose comme suit :
 - Montant total des rémunérations fixes : 10,8 millions d'euros
 - Montant total des rémunérations variables: 9,3 millions d'euros

Dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 1,8 millions d'euros Dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 7,5 millions d'euros.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous vous rappelons que les documents listés ci-dessous sont accessibles sur notre site internet http://www.dnca-investments.com

- Politique en matière de droits de vote ;
- Rapport sur l'exercice des droits de vote;
- Politique de sélection des intermédiaires financiers ;
- Politique de gestion des conflits d'intérêts ;
- Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation ;
- Politique relative aux critères ESG.

Les prospectus, documents d'informations clés pour l'investisseur, règlement du FCP, rapports annuel et semestriel sont disponibles sur le site internet de la société http://www.dnca-investments.com et peuvent être adressés gratuitement sur simple demande auprès de DNCA FINANCE – 19, Place Vendôme – 75001 Paris.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2018

GALLICA

GALLICA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2018



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2018

GALLICA

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion DNCA FINANCE 19, place Vendôme 75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GALLICA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30 décembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

......



Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, le 5 avril 2019

Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit

Didier Bénâtre

BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	112 430 722,68	189 324 990,50
Actions et valeurs assimilées	108 380 515,41	181 732 653,85
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	103 329 937,11	173 601 842,81
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 050 578,30	8 130 811,04
Obligations et valeurs assimilées	0,00	1 464 271,64
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 464 271,64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	4 050 207,27	6 128 065,0
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 050 207,27	6 128 065,01
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,0
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,0
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,0
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,0
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,0
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,0
Titres empruntés	0,00	0,0
Titres donnés en pension	0,00	0,0
Autres opérations temporaires	0,00	0,0
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	903 878,32	102 920,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	903 878,32	102 920,00
Comptes financiers	7 699 460,70	425 640,39
Liquidités	7 699 460,70	425 640,39
Total de l'actif	121 034 061,70	189 853 550,89

BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	110 055 777,42	176 853 426,49
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	9 081 631,83	11 362 459,12
Résultat de l'exercice (a, b)	1 711 520,84	597 326,59
Total des capitaux propres	120 848 930,09	188 813 212,20
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	185 131,61	1 040 338,69
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	185 131,61	1 040 338,69
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	121 034 061,70	189 853 550,89

⁽a) Y compris comptes de régularisations (b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-bilan

	31/12/2018	29/12/2017
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

Compte de resultat

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 437 830,48	4 093 427,74
Produits sur obligations et valeurs assimilées	16 570,31	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	4 454 400,79	4 093 427,74
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	18 012,54	1 576,74
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	18 012,54	1 576,74
Résultat sur opérations financières (I - II)	4 436 388,25	4 091 851,00
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	2 419 192,63	3 469 258,57
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	2 017 195,62	622 592,43
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-305 674,78	-25 265,84
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 711 520,84	597 326,59

ANNEXE COMPTABLE

Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPCVM.

COMPTABILISATION DES REVENUS:

Le FCP comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

COMPTABILISATIONS DES ENTREES ET SORTIES EN PORTEFEUILE:

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCP est effectuée frais de négociation exclus.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Les parts C et I sont des parts de capitalisation : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

Les parts D sont des parts de distribution. Les détenteurs de parts « D » perçoivent sous forme de revenus, en toute ou partie les sommes distribuables (résultat net et plus-values ou moins-values nettes réalisées). La société de gestion de portefeuille peut décider, en cours d'exercice, de la mise en distribution, d'un ou plusieurs acomptes. Le coupon est distribué dans les 4 mois suivant la clôture de l'exercice.

FRAIS DE GESTION:

Les frais de gestion sont prévus dans le prospectus du FCP.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (taux maximum en pourcentage de l'actif net) :

Part C: 2,39% TTC
Part I: 0.90% TTC
Part D: 2,39% TTC
Part N: 1,30% TTC
Part ND: 1,30% TTC

Frais de gestion indirects (sur OPCVM) : néant

Commission de surperformance : 20% de la performance positive au-delà de l'indice SBF 120 Total Return avec High Water Mark*.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 20% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de la commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice SBF 120 Total return sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM.

*Le système de « High Water Mark » n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la Valeur Liquidative de fin d'exercice est supérieure à la Valeur Liquidative dite « High Water Mark », égale à la dernière Valeur Liquidative de clôture d'exercice ayant supporté une commission de surperformance (tous exercices comptables confondus), ou à défaut, à la Valeur Liquidative d'origine.

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Les frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPCVM, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement perçues par le dépositaire (prélevées sur chaque transaction) :

Obligations répondues en net :

Forfait France 24 € TTC / forfait Etranger 48€ TTC

Actions, droits, warrants:

Marché Euronext Paris 0.030% TTC (24€ TTC min) / Marché Etranger : 0.030% TTC (48€ TTC min)

Marché à terme :

Futures Eurex : 2,40€ TTC/lot,

Options Eurex: 0,48% minimum 12€ TTC

Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « Frais de gestion supportés par l'OPCVM ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

METHODES DE VALORISATION:

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCP sont évalués selon les principes suivants :

Actions, obligations et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) et instruments financiers à terme cotés (français ou étrangers) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non cotation d'une valeur aux environs de 14 heures, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans l'intérêt des porteurs de parts, à compter de la date de fermeture de la période de souscription, l'OPCVM sera valorisé au prix de vente (Bid).

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPC en portefeuille : Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Acquisitions temporaires de titres :

Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle.

Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM à l'issue du contrat de prêt.

Cessions temporaires de titres :

Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

Titres de créances négociables :

- 1) Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés : de manière linéaire.
- 2) Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

Exception : les BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

BTAN: taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN:

- a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :
- TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- Autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.
- b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an : application d'une méthode actuarielle.
- TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- Autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents.

Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Options:

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports : Options cotées sur des Places européennes : dernier cours du jour ou cours de compensation du jour

Opérations d'échange (swaps) : Néant

Contrats de change à terme : Néant

METHODE D'EVALUATION DES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal, les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

GARANTIES DONNEES OU REÇUES : néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	188 813 212,20	149 482 819,25
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	88 108 572,75	95 142 548,60
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-124 265 931,85	-78 768 766,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	15 496 754,71	15 323 805,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 803 285,34	-3 226 942,31
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-279 899,23	-368 869,02
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-44 167 083,36	10 695 282,94
Différence d'estimation exercice N	-17 441 491,84	26 725 591,52
Différence d'estimation exercice N-1	26 725 591,52	16 030 308,58
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-70 605,41	-89 259,24
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 017 195,62	622 592,43
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	-0,02
Actif net en fin d'exercice	120 848 930,09	188 813 212,20

Instruments financiers - Ventilation par nature juridique ou economique d'instrument

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	7 699 460,70	6,37	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ventilation par maturite residuelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 699 460,70	6,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ventilation par devise de cotation ou d'evaluation des postes d'actif, de passif et de horsbilan

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Valeurs actuelles des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2018
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

Valeurs actuelles des instruments financiers constitutifs de depots de garantie

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

Instruments financiers emis par la societe de gestion ou les entites de son groupe

	ISIN	LIBELLE	31/12/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 539 834,00
	FR0010986323	DNCA SEREN.PL.I 3D	2 531 334,00
	LU1694789378	DNCA INV.AL.B.I 4D	1 008 500,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			3 539 834,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice					
	Dete	Dort	Montant	Montant		
	Date	Part	total	unitaire		
Total acomptes			0	0		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 711 520,84	597 326,59
Total	1 711 520,84	597 326,59

	31/12/2018	29/12/2017
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	314 955,58	-192 881,83
Total	314 955,58	-192 881,83
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2018	29/12/2017
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	25 562,72	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	130,50	-14 675,06
Total	25 693,22	-14 675,06
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	19 365,7026	19 594,525
Distribution unitaire	1,32	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	298,33	77,32
Provenant de l'exercice	221,01	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	77,32
Provenant de l'exercice N-4	77,32	0,00

D2 PART DIST ND		
Affectation		
Distribution	10 104,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 304,92	-3 442,52
Total	14 408,92	-3 442,52
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	2 526	2 602
Distribution unitaire	4,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	29,08	0,00
Provenant de l'exercice	29,08	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2018	29/12/2017
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	897 139,18	868 323,74
Total	897 139,18	868 323,74
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	(
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2018	29/12/2017
L1 PART CAPI N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	459 323,94	-59 997,74
Total	459 323,94	59 997,74
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes		
	31/12/2018 29/12/2017		
Sommes restant à affecter			
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	9 081 631,83	11 362 459,12	
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00	
Total	9 081 631,83	11 362 459,12	

Tableau d'affectation des sommes distribuable afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-value nettes		
	31/12/2018	29/12/2017	
C1 PART CAPI C			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	4 206 967,97	4 585 146,48	
Total	4 206 967,97	4 585 146,48	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	0	0	
Distribution unitaire	0,00	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes		
	31/12/2018	29/12/2017	
D1 PART DIST D			
Affectation			
Distribution	51 900,08	59 959,24	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	293 660,73	322 453,72	
Total	345 560,81	382 412,96	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	19 365,7026	19 594,525	
Distribution unitaire	2,68	3,06	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes		
·	31/12/2018 29/12/2017		
D2 PART DIST ND			
Affectation			
Distribution	0,00	7 962,12	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	45 170,37	13,67	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-value nettes		
	31/12/2018 29/12/2017		
D2 PART DIST ND			
Total	45 170,37		
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	0,00	2 602	
Distribution unitaire	0,00	3,06	

Tableau d'affectation des sommes distribuable afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-value nettes		
	31/12/2018	29/12/2017	
I1 PART CAPI I			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	2 866 439,01	6 247 943,40	
Total	2 866 439,01	6 247 943,40	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	0	0	
Distribution unitaire	0,00	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuable afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-value nettes		
	31/12/2018	29/12/2017	
L1 PART CAPI N			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	1 617 493,67	138 980,49	
Total	1 617 493,67	138 980,49	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	0	0	
Distribution unitaire	0,00	0,00	

Tableau des resultats et autres elements caracteristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

			Actif net	Nombre	Valeur	Distribution	Distribution	Crédit	Capitalisation
Date		Part		de titres	liquidative unitaire	unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes)	compris les	d'impôt unitaire	unitaire sur résultat et PMV nettes (1)
					€	€	€	€	€
31/12/2014	C1	PART CAPI C	24 404 605,84	100 252,0000	241,02	0,00	0,00	0,00	16,15
	D1	PART DIST D	4 874 317,29	22 663,0000	215,07	3,86	0,04	0,00	10,81
	11	PART CAPI I	69 029 426,29	265 446,7470	260,04	0,00	0,00	3,92	21,50
30/12/2015	C1	PART CAPI C	28 395 951,44	100 180,0000	283,44	0,00	0,00	0,00	12,76
	D1	PART DIST D	7 737 722,98	31 030,0000	249,36	4,00	0,00	0,00	4,22
	11	PART CAPI I	91 264 668,99	294 083,1729	310,33	0,00	0,00	0,00	14,16
30/12/2016	C1	PART CAPI C	44 530 163,66	143 784,9452	309,69	0,00	0,00	0,00	26,38
	D1	PART DIST D	5 596 346,03	20 912,9320	267,60	4,20	0,00	0,00	18,56
	11	PART CAPI I	99 356 309,56	289 695,3667	342,96	0,00	0,00	0,00	32,49
29/12/2017	C1	PART CAPI C	71 094 998,67	200 901,7804	353,87	0,00	0,00	0,00	21,86
	D1	PART DIST D	5 899 656,59	19 594,5250	301,08	3,06	0,00	0,00	15,70
	D2	PART DIST ND*	782 456,28	2 602,0000	300,71	3,06	0,00	0,00	-1,31
	11	PART CAPI I	97 401 578,04	245 497,0553	396,75	0,00	0,00	0,00	28,98
	L1	PART CAPI N*	13 634 522,62	38 594,7850	353,27	0,00	0,00	0,00	2,04
31/12/2018	C1	PART CAPI C	55 665 911,80	199 724,7430	278,71	0,00	0,00	0,00	22,64
	D1	PART DIST D	4 545 793,49	19 365,7026	234,73	2,68	1,32	0,00	15,17
	D2	PART DIST ND	601 459,72	2 526,0000	238,10	0,00	4,00	0,00	19,58
	11	PART CAPI I	38 408 262,22	121 079,3096	317,21	0,00	0,00	0,00	31,08
	L1	PART CAPI N	21 627 502,86	76 711,1277	281,93	0,00	0,00	0,00	27,07

^{*}Création 2017

⁽¹⁾ dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

Souscriptions Rachats

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	100 924,00730	33 098 252,51
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-102 101,04470	-34 856 987,68
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 177,03740	-1 758 735,17
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	199 724,74300	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST D		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 093,52910	1 475 121,58
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-5 322,35150	-1 469 345,66
Solde net des Souscriptions / Rachats	-228,82240	5 775,92
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	19 365,70260	

	En quantité	En montant
D2 PART DIST ND		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-76,00000	-21 528,54
Solde net des Souscriptions / Rachats	-76,00000	-21 528,54
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	2 526,00000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	92 784,93400	31 982 950,32
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-217 202,67970	-79 972 268,19
Solde net des Souscriptions / Rachats	-124 417,74570	-47 989 317,87
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	121 079,30960	

	En quantité	En montant
L1 PART CAPI N		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	61 829,9551	21 552 248,34
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-23 713,6124	-7 945 801,78
Solde net des Souscriptions / Rachats	38 116,3427	13 606 446,56
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	76 711,1277	

Commissions

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	4 266,53
Montant des commissions de souscription perçues	4 266,53
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	4 266,53
Montant des commissions de souscription rétrocédées	4 266,53
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST D	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D2 PART DIST ND	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00

	En montant
I1 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
L1 PART DIST N	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

31/12/2018
2,39
1 434 139,39
0,00
86,45
51,47

	31/12/2018
FR0007056072 D1 PART DIST D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,39
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	138 884,35
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	20,93
Rétrocessions de frais de gestion	5,46

	31/12/2018
FR0013297934 D2 PART DIST ND	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	9 495,29
Pourcentage de frais de gestion variables	-0,45
Commissions de surperformance (frais variables)	-3 282,61
Rétrocessions de frais de gestion	0,67

	31/12/2018
FR0010826511 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	557 816,43
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	874,96
Rétrocessions de frais de gestion	50,23

	31/12/2018
FR0010826511 L1 PART CAPI N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	334 714,11
Pourcentage de frais de gestion variables	-0,21
Commissions de surperformance (frais variables)	-53 423,70
Rétrocessions de frais de gestion	25,14

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	Coupons et dividendes	79 217,28
Créances	SRD et réglements différés	824 661,04
Total des créances		903 878,32
Dettes	Frais de gestion	185 131,61
Total des dettes		185 131,61
Total dettes et créances		718 746,71

Ventilation simplifiee de l'actif net

Inventaire resume

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	112 430 722,68	93,03
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	108 380 515,41	89,68
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	4 050 207,27	3,35
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	903 878,32	0,75
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-185 131,61	-0,15
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	7 699 460,70	6,37
DISPONIBILITES	7 699 460,70	6,37
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	120 848 930,09	100,00

Portefeuille Titres detaille

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal		Acti Ne
TOTAL Actions & valeurs assimilées			108 380 515,41	89,68
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl.	ou assimilé		103 329 937,11	85,50
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou a	ss.(sauf Warrants	s et Bons de	103 329 937,11	85,50
Sous.) TOTAL BELGIQUE			1 746 000,00	1,4
BE0974313455 ECONOCOM GROUP	EUR	600 000	1 746 000,00	1,4
TOTAL FRANCE	LOIK	000 000	96 383 167,11	79,7
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE	EUR	258 717	•	2,0
FR0000050809 SOPRA STERIA GROUP	EUR	10 000	806 500,00	0,6
FR0000052680 OENEO	EUR	168 113		1,2
FR0000053225 M6 - METROPOLE TELEVISION	EUR	183 000	2 569 320,00	2,1
FR0000054900 TF1 TELEVISION FRANCAISE 1	EUR	550 000	3 894 000,00	3,2
FR0000074759 FLEURY MICHON	EUR	64 000	2 470 400,00	2,0
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	380 000	5 665 800,00	4,6
FR0000120271 TOTAL	EUR	123 777	5 716 021,86	4,7
FR0000120503 BOUYGUES	EUR	169 100	5 299 594,00	4,3
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	13 000	3 356 600,00	2,
FR0000121220 SODEXO	EUR	29 000	2 595 500,00	2,
FR0000121691 NRJ GROUP	EUR	240 000	1 780 800,00	1,4
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	40 000	2 388 800,00	1,9
FR0000124570 PLASTIC OMNIUM	EUR	96 000	1 936 320,00	1,6
FR0000125338 CAPGEMINI	EUR	19 000	1 649 200,00	1,3
FR0000127771 VIVENDI	EUR	116 000	2 468 480,00	2,0
FR0000130452 EIFFAGE	EUR	16 500	1 203 840,00	1,0
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE	EUR	72 478	3 629 698,24	3,0
FR0000130809 SOCIETE GENERALE	EUR	138 500	3 853 070,00	3,1
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	94 000	3 710 650,00	3,0
FR0000131906 RENAULT	EUR	44 000	2 400 200,00	1,9
FR0000133308 ORANGE	EUR	552 000	7 813 560,00	6,4
FR0004007813 KAUFMAN ET BROAD	EUR	95 026	3 173 868,40	2,6

Rapport Annuel - F6126 - GALLICA - 31/12/2018 Page 46 sur 49

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0004188670 TARKETT	EUR	170 000	2 978 400,00	2,46
FR0010259150 IPSEN	EUR	23 000	2 595 550,00	2,15
FR0010667147 COFACE	EUR	330 000	2 616 900,00	2,17
FR0011271600 FERMENTALG	EUR	224 728	557 325,44	0,46
FR0011476928 FNAC DARTY	EUR	41 500	2 369 650,00	1,96
FR0011981968 WORLDLINE	EUR	42 000	1 772 400,00	1,47
FR0012332864 ALBIOMA PRIME DE FIDELITE	EUR	117 815	2 226 703,50	1,84
FR0012435121 ELIS	EUR	247 000	3 593 850,00	2,97
FR0013153541 MAISONS DU MONDE	EUR	120 000	2 005 200,00	1,66
FR0013204336 LDC	EUR	18 300	1 985 550,00	1,64
FR0013258662 ALD	EUR	130 000	1 352 000,00	1,12
FR0013295300 ALBIOMA PRIME DE FIDELITE 2020	EUR	2 210	41 769,00	0,03
TOTAL LUXEMBOURG			1 163 168,00	0,96
FR0013379484 SOLUTIONS 30	EUR	130 400	1 163 168,00	0,96
TOTAL PAYS-BAS			4 037 602,00	3,34
NL0000400653 GEMALTO	EUR	79 700	4 037 602,00	3,34
TOTAL Actions & valeurs assimilées non négo. sur un marché régl. TOTAL Actions & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. (sau	ıf Warrants	et Bons de	5 050 578,30 5 050 578,30	4,18 4,18
Sous.)			,	
TOTAL FRANCE			5 050 578,30	4,18
FR0013292703 ENGIE PRIME FIDELITE 2020	EUR	400 000	5 010 000,00	4,15
FR0013374501 ALBIOMA PRIME DE FIDELITE 2021	EUR	2 147	40 578,30	0,03
TOTAL Titres d'OPC			4 050 207,27	3,35
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			4 050 207,27	3,35
TOTAL FRANCE			3 041 707,27	•
FR0000979825 CM CIC CASH IC FCP 3DEC	EUR	1	510 373,27	
FR0010986323 DNCA SERENITE PLUS I FCP 3DEC	EUR	22 100	•	2,10
TOTAL LUXEMBOURG			1 008 500,00	0,83
LU1694789378 DNCA INVEST ALPHA BONDS I 4DEC	EUR	10 000	1 008 500,00	0,83

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON (SELON L'ARTICLE 158 DU CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%			
	NET UNITAIRE	DEVISE	
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *	1,32	EUR	

^(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part D2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%			
	NET UNITAIRE	DEVISE	
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *	4,00	EUR	

^(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%			
	NET UNITAIRE	DEVISE	
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR	

^(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part 11 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%			
	NET UNITAIRE	DEVISE	
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR	

^(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part 11 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%			
	NET UNITAIRE	DEVISE	
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR	

^(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques